



BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Des fraudes en cadeau pendant les Fêtes

2024-12-02

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Le sapin est coupé, les lumières sont accrochées, le chocolat est chaud et les bas sont suspendus. Ne laissez pas un méchant ruiner votre humeur festive! Le Centre antifraude du Canada (CAFC) tient à attirer votre attention sur les fraudes les plus courantes à cette période de l'année pour que vous puissiez les détecter, les contrer et les signaler, et passer des Fêtes réjouissantes.

- **Magasinage en ligne et produits de contrefaçon** – Ces belles babioles brillantes de marques connues sont souvent annoncées en vente rapide ou à un prix trop beau pour être vrai. Ménagez votre portemonnaie et votre fierté en faisant vos achats chez des commerçants légitimes. Faites vos recherches avant d'acheter. Sachez que si vous recevez des produits contrefaits de qualité inférieure, ceux-ci peuvent être très dangereux pour la santé.
- **Vente de bien et de services** – Quelqu'un veut acheter votre traîneau sans le voir, ou offre de payer plus que le prix demandé? Confirmez que l'argent que vous avez reçu est réel avant de traiter leur commande. Méfiez-vous des demandes qui deviennent très compliquées, ou qui vous font envoyer de l'argent avant de recevoir un paiement complet.
- **Fraudes liées à l'expédition** – Des messages texte ou des courriels non sollicités, semblant provenir d'entreprises d'expédition légitimes, demandent que vous leur communiquiez de toute urgence des renseignements personnels ou sur le paiement parce que les renseignements d'expédition sont incomplets, ou vous informent que la livraison a échoué ou que des colis sont retenus en attendant de recevoir un paiement. Ou alors, des fraudeurs pourraient vous demander de faire un versement à leur entreprise d'expédition factice, par exemple, le Pôle Nord Express.
- **Fraudes liées aux rabais pour des téléphones cellulaires** – Des fraudeurs vous appellent, prétendant être un fournisseur de service bien connu qui vous offre en cadeau un nouveau téléphone cellulaire et un plan à prix réduit. Après avoir recueilli vos renseignements personnels pour faire une vérification de crédit, ils commanderont un nouveau téléphone en votre nom. Le téléphone pourrait être envoyé directement à ces fraudeurs. Ou alors, la victime recevra le « mauvais » téléphone, et on lui demandera de l'envoyer aux criminels.
- **Investissements** – Les fraudeurs se servent des médias sociaux et de sites Web frauduleux pour promouvoir des occasions d'investissement dans la cryptomonnaie. Ils pourraient même vous joindre au moyen d'un message texte envoyé au hasard à un « mauvais numéro ». Ils vous diront à quel point c'est simple, tout en s'efforçant d'accéder à votre appareil à distance pour vous aider à créer vos comptes. Ils vous garantiront aussi que vous récolterez rapidement des profits, avec un petit investissement au départ. Faites vos recherches sur votre conseiller, son entreprise, et la faisabilité de toutes les offres d'investissement. Vérifiez qu'ils sont inscrits sur la



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Police Provinciale de l'Ontario

Canada

liste des *gentils* à l'aide de la base de données nationale des inscriptions (<https://www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/inscription/sont-ils-inscrits/>).

- **Stratagème de rencontre** – Vous n'arrivez pas à rencontrer votre nouvel amour virtuel sous le gui, mais ils n'ont aucune difficulté à vous envoyer des mots doux suivis d'innombrables demandes d'argent? Il est temps de retirer les rubans de leurs explications et d'examiner de plus près la véracité de chaque information qu'ils vous ont donnée. Vous ne devriez jamais envoyer d'argent à une personne que vous n'avez jamais rencontrée.
- **Offres de récupération d'argent** – Ces faux spécialistes en recouvrement ou faux agents d'application de la loi prétendent pouvoir recouvrer vos pertes financières causées par une fraude précédente. Ils vous feront franchir diverses étapes qui leur permettront de récolter votre argent durement gagné. Signalez les cas de fraude au service de police de votre région et à vos institutions financières le plus vite possible pour augmenter vos vraies chances de revoir votre argent.
- **Cartes-cadeaux** – Ces cartes sont un moyen populaire et pratique de donner un cadeau. Elles sont parfaites pour être glissées dans les bas de Noël... sauf quand elles sont vides! Quand vous achetez des cartes-cadeaux au magasin, assurez-vous qu'elles n'ont pas été trafiquées en les comparant à d'autres cartes à vendre, et en passant votre doigt sur les codes à barres. Quand vous achetez des cartes-cadeaux en ligne, évitez les sites de revente et de vente aux enchères. Les entreprises et organisations légitimes ne demandent pas à être payées avec des cartes-cadeaux, surtout pas sous pression.
- **Dons** – C'est la période des Fêtes, et les fraudeurs comptent sur vos dons. Les fraudes relatives aux dons et aux organismes de bienfaisance comprennent toute sollicitation fautive ou trompeuse où il faut faire un don à un organisme de bienfaisance, à une association, à une fédération ou à une cause religieuse. Demandez ou trouvez toujours le numéro d'enregistrement de l'organisme et confirmez qu'il est enregistré sur la [Liste des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada](#) sur le site Web de l'ARC ou en composant le 1-800-267-2384. Dans la mesure du possible, donnez à la source.
- **Avis de prix et de vacances gagnés** – Qu'y a-t-il de mieux que d'échapper à la féerie hivernale? Gagner une voiture, 1 M\$, ou même des vacances gratuites pendant le temps des Fêtes! Pour récolter votre prix, vous devez d'abord confirmer vos renseignements personnels et payer quelques frais. N'oubliez pas : Vous ne pouvez pas gagner un concours ou un tirage si vous n'y avez pas participé. De plus, vous ne pouvez pas participer à une loterie à l'étranger sans acheter un billet dans le pays en question. Au Canada, s'il y a des frais associés à un prix, ils sont simplement déduits du total des gains.
- **Urgence** – Vous recevez un appel désespéré, soi-disant d'un proche qui se trouve à l'hôpital ou en prison. Ils ne pourront pas rentrer à temps pour les Fêtes... à moins que vous ne les aidiez en leur envoyant de l'argent de toute urgence. Résistez à l'impulsion d'agir immédiatement. Posez des questions pour vérifier l'identité de la personne, ou appelez vos proches pour confirmer la situation.

- **Vol d'identité et fraude d'identité** – En cette période frénétique des fêtes :
 - À FAIRE : Garder votre portefeuille sur vous et garder votre NIP à l'abri du regard des autres;
 - À NE PAS FAIRE : Divulguer vos mots de passe ou fournir vos renseignements personnels.

Les fraudeurs adorent faire des achats, surtout lorsqu'ils utilisent le nom et l'argent d'une autre personne. Communiquez avec votre institution financière et les agences d'évaluation du crédit (Equifax Canada et TransUnion Canada) dès que vous le remarquez.

Si vous croyez avoir été la cible de fraude ou de cybercriminalité, signalez-le à votre service de police local et au CAFC sur son [système de signalement en ligne](#) ou en composant le 1888-495-8501.